



AVIS DE PROMULGATION

Avis public est par la présente donnée à tous les contribuables de la Municipalité de Cloridorme que :

Le conseil municipal a adopté lors de la séance ordinaire du 15 septembre 2025, le règlement suivant : RÈGLEMENT N°2007-05-01-2024 règlement amendant le règlement de zonage 2007-05.

Ce règlement a reçu l'approbation par le conseil municipal le 15 septembre 2025.

Prenez avis que ce règlement est en vigueur conformément aux dispositions de la Loi et qu'il est disponible pour consultation au bureau de la Municipalité au 472, route 132 Cloridorme.

DONNÉ ce 16 llème jour du mois de septembre 2025 à Cloridorme

Léona Francoeur

Léona Francoeur, d.g. par intérim

Certificat de publication

Je, soussignée, Léona Francoeur, directrice générale par intérim de la municipalité, résidant à Québec, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, en plus de sa publication sur le site internet : municipalitecloridorme.ca, le 16 septembre 2025.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 16 septembre 2025.

Léona Francoeur

Léona Francoeur, d.g. par intérim

16 septembre 2025